



L'OBSERVATOIRE DE CASTELNAU-LE-LEZ

URBANISME ET QUALITÉ DE VIE

NUM.5
2024



Budget de la ville dans le rouge, afflux incontrôlé de population, équipements inadaptés, circulation de plus en plus saturée ... : la politique urbanistique du Maire conduit notre ville à l'asphyxie.

Prenons le budget de la commune. Nous payons cher l'absence de vision et la politique du tout béton menée sans relâche par le Maire et sa majorité. Alors même que nous avons l'une des taxes foncières les plus élevées de la Métropole, le budget se dégrade substantiellement. Le débat d'orientation budgétaire lors du dernier conseil municipal montre que la majorité n'a désormais plus de boussole. **L'endettement net de la ville passe de 22 à 32 M€, soit 45% d'augmentation. Du jamais vu.**

Autre indicateur éloquent : le dépassement des budgets. La Maison du Numérique, lubie non prévue dans le programme électoral de 2020, chiffrée à 1,8 M€ en 2021, atteint désormais 5,2 M€.

Revenons sur ce que la majorité municipale appelle « l'attractivité de la ville ». Monsieur le Maire se félicite de l'augmentation historique de la population de 2354 habitants en 2 ans.

Qui sommes-nous ?

Nous sommes un collectif de citoyens de divers horizons qui a vocation à s'agrandir jour après jour. Certains sont engagés dans le milieu associatif ou tout simplement engagés dans leur quartier. Ce collectif est composé également d'élus au Conseil Municipal de Castelnau-le-Lez et au Conseil de la Métropole de Montpellier.

Nous ne comprenons plus où le Maire Frédéric Lafforgue veut nous mener et n'adhérons pas au projet dogmatique de l'opposition dirigée par Mathilde Borne.

Il avoue même à la télévision « élaborer des stratégies pour attirer de nouveaux habitants » (France TV 28/12/2023). Deux conceptions radicalement opposées s'affrontent. Pour le Maire, celle du « toujours plus », qui bétonne et dégrade la ville. Pour nous, celle qui privilégie qualité et cadre de vie à partir d'une croissance raisonnable et de bon sens. Résultat : les résidents anciens souffrent et les nouveaux arrivants déchantent. Comment pourrait-il en être autrement ? Dans cette fièvre d'urbanisation frénétique, le stationnement n'a pas été anticipé, ni les places en crèches, ni l'accessibilité des routes et des trottoirs ...

Et que dire de la saturation de la circulation qui est notre quotidien ? Avenue de l'Europe, boulevard Philippe Lamour, avenue Aristide Briand etc. : le slogan « la ville du quart d'heure » est une blague, un boniment. Ceux qui doivent sortir aux heures de pointe pour récupérer un enfant, rentrer du travail ou aller à un rendez-vous de santé, connaissent la réalité des difficultés de circulation.

Et que dire de la volonté du Maire d'augmenter le budget « indemnités des élus » (Maire et élus de la majorité) de 23 000 € ? Nous avons vivement protesté et avons proposé que ce budget soit maintenu au niveau de 2023 et que ces 23 000 € soient redistribués aux associations. Malheureusement, le Maire et sa majorité s'y sont opposés et ont voté leur augmentation. Et le Maire a confirmé le détail et l'augmentation dans Midi Libre.

Heureusement, le dialogue que nous menons au quotidien avec vous montre que nous sommes nombreux à vouloir défendre notre ville. C'est difficile de voir notre ville se dégrader jour après jour. Mais que c'est encourageant de voir cette mobilisation. Associations, particuliers, restons mobilisés. Derrière la mobilisation, des lendemains meilleurs se dessinent.

Bonne lecture,

Julien Miro

Président de l'Observatoire

Conseiller municipal de Castelnau-le-Lez
Conseiller de la Métropole de Montpellier
Cadre dans le secteur des énergies



Dernière estimation de la population de Castelnau-le-Lez : augmentation sans précédent : + 1400 habitants en un an

L'INSEE a publié le 28 décembre 2023 ses dernières estimations de la population par commune. Castelnau-le-Lez se distingue par une croissance démographique historique de plus de 1400 habitants en un an seulement. L'augmentation de la population est considérable depuis près de 20 ans (autour de 4% par an), mais jamais cette croissance n'avait atteint ce rythme. Elle s'accélère pour atteindre + 6,05 % sur la dernière année estimée par l'Insee.

Cette croissance est 4,5 fois plus forte que celle du reste de la Métropole de Montpellier (1,33 %) et 5,5 fois plus forte que celle de la ville de Montpellier (1,12 %). La ville a atteint 24 888 habitants au 1er janvier 2021 (dernière estimation de l'INSEE). Elle dépassera certainement les 30 000 habitants en 2026. La population aura doublé en 15 ans.

sans aucun argumentaire pertinent. Il prévoit d'augmenter encore le nombre de constructions : nouvelles tours de 9 étages et 1500 logements supplémentaires sur l'avenue de l'Europe, artificialisation de terrains actuellement vierges au Devois et dans les garrigues, multiplication de nouveaux immeubles dans le centre-ville, artificialisation des terres agricoles de Sablassou, sur-densification du quartier Euréka, etc.

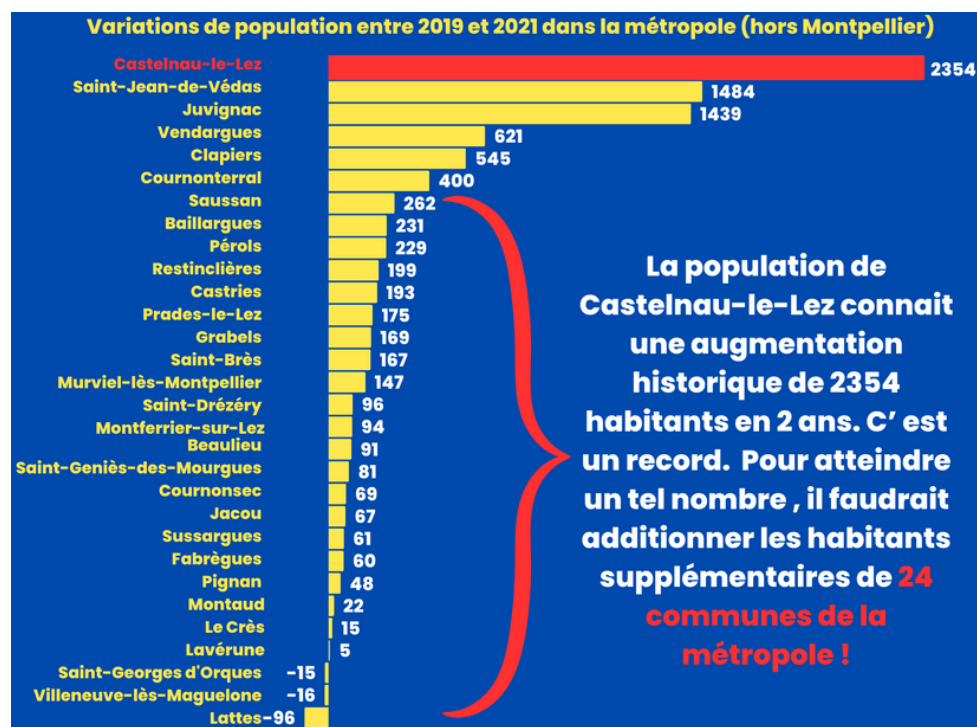
Il s'enorgueillit de ce que la ville gagne des places au classement des plus grandes villes de l'Hérault. Que veut-il réellement et dans quel but ? 40 000 habitants avant 2040 ? Mais pour quelles raisons ?

Nous dénonçons cette politique de bétonisation qui se fait au détriment de la qualité de vie des Castelnaudviens.

La circulation automobile est déjà saturée car la voirie est inadaptée, la pollution augmente, les pistes cyclables et les trottoirs sont mal conçus et dangereux, le stationnement devient difficile voire impossible dans certains quartiers, l'artificialisation des terres intensifie les phénomènes d'inondation, la

qualité et l'esthétique des constructions sont souvent contestables, les problèmes de sécurité et les incivilités se multiplient ...

L'idée de conserver pour Castelnau un esprit de ville de taille raisonnable et au cadre de vie privilégié doit nous mobiliser tous collectivement. Pour cela, un changement radical de la politique d'urbanisme de la ville doit être élaboré et mis en œuvre.



Cette bétonisation de la ville est le résultat de la politique délibérée et de non-sens du Maire.

Le Maire dit « élaborer des stratégies pour attirer de nouveaux habitants » (FranceTV 28/12/2023) et se félicite de ce qu'il appelle « l'attractivité de la ville », qui n'est en fait que la conséquence d'une volonté de construire toujours plus de logements, en bétonisant et en artificialisant les terres naturelles,

Alors que l'état des finances de la ville se dégrade et que la taxe foncière atteint des records, la vente du terrain dans les garrigues représente un manque à gagner de 1,5 millions d'euros pour la ville. Le maire a vendu le terrain 262 € hors taxes du m², alors que l'estimation de la SERM la plus récente, demandée par les services de la ville, indique 441 € hors taxes le m². Le silence du Maire sur ce rabais nous oblige à nous tourner vers la Cour des Comptes. Il avait déjà détourné le vote des élus du Conseil municipal en remplaçant le projet d'origine d'équipements publics par un projet de bureaux, faisant fi des règles du PLU et de la nécessité de préserver des terres naturelles. Nous intenterons toutes les démarches possibles pour faire la lumière sur ce rabais effectué, sans explication, et sur le dos des Castelnaudviens.

1,5 millions d'euros de rabais sur la vente du terrain Castel Med Park : L'Observatoire a effectué un signalement auprès de la Cour de Comptes



Scannez le QR code pour visionner l'intervention de François Brothier et la réponse du Maire

Circulation automobile : la coupe est pleine, la colère monte !

La croissance démographique démesurée de Castelnau-le-Lez génère mécaniquement une augmentation très importante du parc automobile et de la circulation induite. La voirie de la ville n'ayant pas été suffisamment améliorée, la conséquence est inéluctable : trafic saturé, stationnement difficile, accès d'urgence fortement gênés, thromboses en cas de travaux ...

Le Maire répond « prenez les transports en commun ». Même si nous pouvons nous féliciter du réseau de transport mis en œuvre par la Métropole, celui-ci ne peut pas absorber à lui seul l'augmentation de la circulation, beaucoup d'entre nous n'ayant pas d'autre choix que d'utiliser leur véhicule. **Pour cela aussi, un frein drastique à l'urbanisation de la ville est la seule solution.**

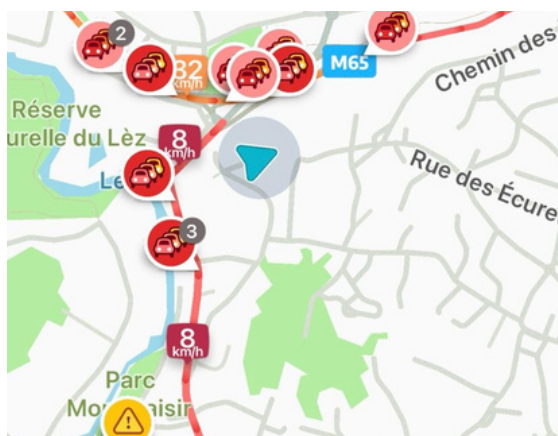


Photo de l'application Waze un matin à 8h25 à Castelnau - Axe principal

L'avenue de l'Europe, mal conçue dès l'origine avec une seule voie dans chaque sens et très peu de places de stationnement, est saturée matin et soir, et bloquée à chaque problème ou aléa (travaux, déménagements, interventions de services d'urgence ...). Les 1500 logements supplémentaires et les tours de 9 étages voulues par le Maire ne feront qu'aggraver la situation.

Le Boulevard Philippe Lamour au sud de la ville est totalement saturé aux heures de pointe et les travaux de la ligne de « Bus-Tram », mal anticipés par le Maire, ont généré un engorgement total de la circulation obligeant le Maire à rouvrir la circulation. Le développement du quartier Euréka va encore dégrader cette situation.

Le stationnement insuffisant en centre-ville pénalise les commerçants et leurs clients. La densification des zones résidentielles desservies par d'anciens « chemins » étroits rend la circulation et le stationnement très difficile dans certains secteurs. Les avenues Aristide Briand et Jean Jaurès qui traversent le centre-ville depuis ou vers Jacou sont saturées à toute heure de la journée.

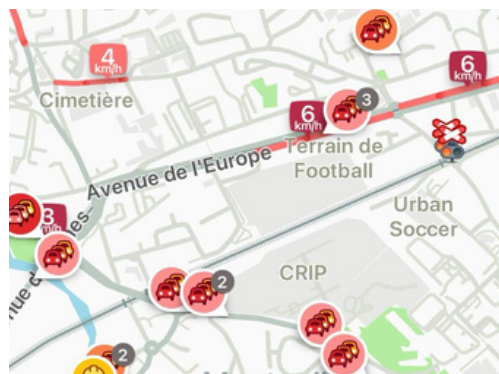


Photo de l'application Waze un matin à 8h25 à Castelnau - Avenue de l'Europe

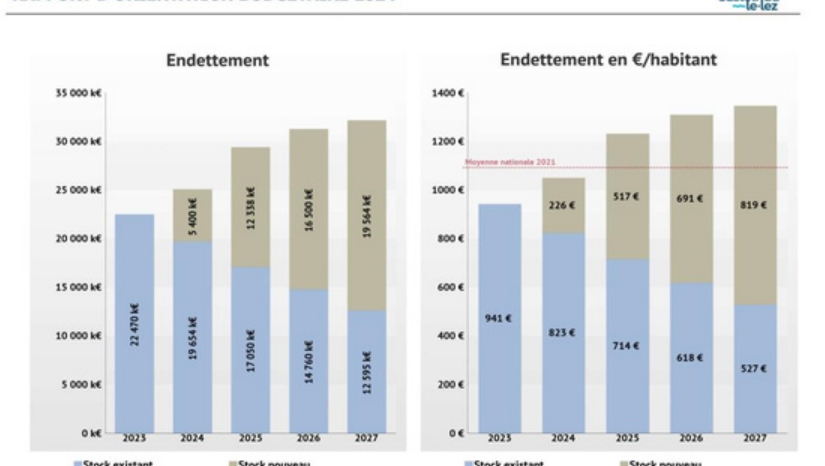
Prévision financière : les lubies du Maire font exploser la dette de la ville

Alors que nous avons une des taxes foncières les plus élevées de la Métropole, et que la croissance démographique augmente mécaniquement les recettes fiscales, notre ville

va fortement s'endetter pour financer les lubies du Maire. Après 9 M€ en 2022 et 2023, la ville va emprunter 17,5 M€ jusqu'en 2026.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

Castelnau-le-Lez



L'endettement net de la ville va passer de 22 à 32 M€, soit 45% d'augmentation.

Maison du Numérique (5,2 M€), parc sur l'avenue de l'Europe (4 M€), groupe scolaire J.Chirac (17 M€, le double d'écoles comparables), nouvelle maison de proximité (1 M€), ... 60% des investissements planifiés seront financés par de l'emprunt. Et ceci malgré la vente de terrains appartenant à la ville à des promoteurs (garrigues, Devois, Les Chênes, ...) pour construire plus d'immeubles. Vente des terrains de la commune pour renflouer les caisses, endettement, ... le Maire pratique la politique de la terre brûlée pour satisfaire ses lubies et corriger son manque d'anticipation.

LES BRÈVES

DE L'OBSERVATOIRE

Tarifs de la cantine : Le Maire refuse le dialogue avec les fédérations de parents d'élèves

Lors du Conseil Municipal de décembre, Julien Miro a interpellé le Maire pour s'assurer qu'il avait bien consulté les fédérations de parents d'élèves sur la modification des tarifs de la cantine. Malheureusement, le Maire a confirmé qu'il ne souhaitait pas les associer. Les élus de l'Observatoire auraient voté pour la modification des tarifs mais ont donc voté contre cette délibération refusant cette absence de dialogue et de considération envers les représentants des parents d'élèves. Cet épisode intervient un an après la décision du Maire de supprimer un plat à la cantine aux enfants sans en informer les parents. Cette volonté de faire choisir aux enfants entrée ou dessert avait été levée devant le tollé (légitime) provoqué par cette décision.

Travaux rue d'Allut : on refait et on devra recasser

Nombre d'entre vous nous ont alertés sur la réfection du revêtement de la chaussée de la rue d'Allut. Alors que les réseaux d'eaux usées sont en très mauvais état dans cette rue (signalé par Véolia à plusieurs reprises), des travaux ont été réalisés par le Maire à la dernière minute. Il a confirmé que les études sur l'assainissement et les réseaux viendront plus tard. Le manque d'anticipation est criant. Résultat : des dépenses inutiles et des travaux qui devront avoir lieu, à nouveau, rue d'Allut.

Malaise à la mairie : les agents méritent plus de considération !

Depuis plusieurs mois, le climat de travail pour les agents de la mairie s'est détérioré. Julien Miro est intervenu lors du dernier Conseil municipal pour demander au Maire de se préoccuper, enfin, du sujet du bien-être au travail et d'entendre le malaise qui s'est installé au cœur de la mairie. Il a proposé qu'une étude anonymisée et indépendante portant sur les risques psychosociaux soit mise en place pour libérer la parole. La demande est restée lettre morte.

Transparence sur les indemnités de vos élus

Comme tous les ans, l'Observatoire est transparent sur les indemnités des élus de notre ville. Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons pris acte des indemnités annuelles de l'ensemble des élus de Castelnau. Le tableau complet des indemnités de tous les élus va de 0 euro pour nombre d'entre eux à **117 938 euros pour le Maire** (Cent dix-sept mille neuf cent trente-huit euros). En 2022, la rémunération du Maire était de 114 988 euros. Pour les élus de l'Observatoire, les indemnités sont les suivantes : François Brothier (0 euro), Fabien Gutierrez (0 euro) et Julien Miro (14 717 euros). Si vous le souhaitez, nous pouvons vous envoyer le tableau officiel par mail. Il vous suffit de faire la demande à cette adresse : contact@observatoirecastelnau.fr

Bulletin (à découper et envoyer à : Observatoire de Castelnau le Lez, 7 chemin de Substantion 34170 Castelnau le Lez)

Nom et Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal et Commune :

Téléphone :

E-mail :

☐ **Je souhaite être sympathisant(e) :**

C'est gratuit

Je recevrai des newsletters d'actualités sur la ville et de l'Observatoire par e-mail

☐ **Je souhaite soutenir l'Association et être adhérent(e) :**

Le montant de la cotisation est de 30 euros, payable en chèque à l'ordre de « M. Le Mand. Fin. de l'Observatoire de Castelnau-le-Lez », ou virement (voir sur le site de l'Observatoire). Le montant est déductible à 66% de votre impôt sur le revenu.

Je recevrai les actualités de la ville et de l'Observatoire **par e-mail et par courrier postal**

Je serai informé des décisions importantes prises lors des Conseils Municipaux et Métropolitains par courrier postal

Je serai invité aux ateliers sur différentes thématiques de la ville

Je participerai à l'élaboration des différents numéros

☐ **Je peux également, si je le souhaite, soutenir l'association en faisant un don de : euros**

Le montant est déductible à 66% de votre impôt sur le revenu.

FAIT À

LE

SIGNATURE

**Contactez-nous.
Rejoignez-nous.**

www.observatoirecastelnau.fr
contact@observatoirecastelnau.fr



**L'OBSERVATOIRE DE
CASTELNAU LE LEZ**
TRANSPARENCE ET QUALITÉ DE VIE

Scannez ce
QR code avec
l'appareil photo
de votre
téléphone et
visitez notre
site internet.

